

Votants : 94
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 septembre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2012

RESSOURCES HUMAINES– PRISE EN CHARGE POUR PARTIE DES FRAIS DE PUBLICITE A L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Michel GUIGNARD, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Joël MISBERT à Brigitte COMPETISSA, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Rabah LAICHOURE à René MATHE, Pilar BAUDIN à Virginie LEONARD, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Jean-Pierre GAILLARD à Blanche BAMANA, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Anne LABBE à Maryvonne ARDOUIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Josiane METAYER à Jean-Louis SIMON, Franck MICHEL à Hüseyin YILDIZ, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Christophe POIRIER à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Rose-Marie NIETO, Jean-Claude SUREAU à Gérard ZABATTA, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Patrick BERNACCHI par Michel GUIGNARD

Titulaires absents :

Alain PARROT, Jérôme BALOGUE, Alain CHAUFFIER, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Christiane PINEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Marie-Christelle BOUCHERY, Rabah LAICHOURE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120924-C47-09-2012-DE
Date de télétransmission : 01/10/2012
Date de réception préfecture : 01/10/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 SEPTEMBRE 2012****RESSOURCES HUMAINES – PRISE EN CHARGE POUR PARTIE DES FRAIS DE PUBLICITE A L'ARGUS DE L'ASSURANCE**

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Dans le cadre de la démarche relevant du décret 2011-1474 et ses arrêtés subséquents relative à la participation des collectivités territoriales et leur Etablissements publics au financement de la protection sociale complémentaire, il a été décidé, dans le cadre de la participation au titre du risque prévoyance, par délibération du conseil de communauté du 2 juillet 2012, le lancement d'un avis d'appel public à concurrence commun CAN, Ville de Niort, CCAS et SEV au BOAMP (bulletin officiel des annonces des marchés publics), au JOUE (journal officiel de l'union européenne) ainsi que dans une publication spécialisée dans le secteur des assurances conformément aux termes de l'article 15 du décret susmentionné.

Dans ce cadre, la Ville de Niort a assuré les opérations de lancement de l'appel à concurrence et est désignée comme le point de contact en tant qu'interlocuteur privilégié des candidats.

Conformément aux termes du décret 2011-1474 précité, la Ville de Niort a donc lancé l'avis d'appel public à concurrence aux BOAMP, JOUE et dans « l'argus de l'assurance ».

Le coût de cette publicité s'élève à 3109,60 TTC au titre de la parution dans une publication spécialisée dans le secteur des assurances et à 720 € au titre de la publication au BOAMP, soit un coût total de 3829,60 € TTC pour lequel il convient de répartir la charge entre la Ville et la CAN.

En conséquence, il est proposé la passation d'une convention définissant les modalités de remboursement par la Communauté d'Agglomération de Niort de la moitié des sommes engagées par la Ville de Niort, soit 1914,80 € TTC au titre dudit appel à concurrence.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer la convention susvisée entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort,
- Autoriser le remboursement à la Ville de Niort, représentée par son Maire, Mme Geneviève GAILLARD, les frais susvisés pour un montant de 1914,80 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 94
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120924-C47-09-2012-DE
Date de télétransmission : 01/10/2012
Date de réception préfecture : 01/10/2012

Présidente